LES EXPERTISES
DE L'ADEUS
DÉCEMBRE 2013

ADEUS
L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN

Sommaire

Avant-propros 3

Les entités de paysage du Bas-Rhin 5

Les valeurs clés du paysage..... 6

Les dynamiques d'évolution du paysage 18

Les enjeux de paysage..... 30

Bibliographie 38

Avant-propos

Pourquoi un Référentiel paysager du Bas-Rhin ?

Ces dernières décennies, le paysage a été fortement bouleversé par l'urbanisation croissante de la société et de son territoire et le plus souvent de manière préjudiciable à sa qualité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche du Référentiel paysager engagée en 2006, qui a pour objectif de développer la connaissance des paysages afin de mieux les prendre en compte dans les politiques d'aménagement du département et de ses partenaires dans leurs prérogatives respectives.

Le Référentiel paysager fait suite à la démarche « Hommes et Territoires » du Conseil général du Bas-Rhin engagée en 2004 sur la base d'une contribution intitulée « Vers une vision partagée des paysages ». Il répond ainsi à la demande de la Convention Européenne du Paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, qui invite à identifier et à qualifier les paysages ainsi qu'à formuler des objectifs de qualité. Et enfin, il s'est élaboré dans un contexte où l'Alsace ne dispose pas encore d'atlas de paysage* contrairement à la plupart des départements français.

A l'heure du Grenelle de l'environnement, le paysage joue un rôle particulier pour réinterroger la problématique d'aménagement du territoire car par définition il est transversal, et fait le lien entre une multitude d'acteurs parmi lesquels les collectivités publiques ont un rôle majeur.

Dans ce contexte, le référentiel paysager est un éclairage qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire et à développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter le projet de territoire. Il a vocation à ouvrir le débat, et n'est pas un document à portée juridique.

*. Atlas régional des Paysages d'Alsace en cours d'élaboration

Qu'est-ce que le paysage ?

La Convention européenne du paysage définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».
Cette définition met en évidence les différentes dimensions du paysage qui touchent à la fois au caractère physique du territoire à travers son socle géographique, à la dimension sensible et visuelle à travers la notion de perception et à la dimension culturelle, celle qui fonde le sentiment d'appartenance et contribue à l'identité des populations.

En s'attachant à la relation entre les éléments du territoire, le paysage constitue un espace de dialogue unique de l'aménagement du territoire.

Comment s'est élaboré le Référentiel paysager ?

Un référentiel paysager a été réalisé pour chacune des entités de paysage (certaines entités ont fait l'objet d'un regroupement), consultable en ligne sur le site de l'ADEUS à l'adresse suivante : http://www.adeus.org/productions/referentiel-paysager-du-bas-rhin

Chaque référentiel a fait l'objet de deux documents :

- un document technique qui établit un diagnostic paysager et identifie les tendances d'évolution et les enjeux de paysage, classés et illustrés en fonction des trois catégories de protection, de gestion et d'aménagement ;
- un cahier de synthèse qui expose de façon plus synthétique les traits de caractère, les tendances d'évolution et les enjeux de paysage classés également selon les trois catégories.

Le Référentiel paysager prend appui sur les réflexions et démarches engagées à ce sujet (Cf. « Carnet des paysages du Bas-Rhin, éléments d'orientation pour les plantations de bords de routes », Atelier ENSP 1998, Etude paysagère de la Communauté de communes de la Haute Bruche, etc.). Il est suivi par un comité de pilotage technique du Conseil général du Bas-Rhin.

La synthèse départementale

La présente synthèse départementale ne représente qu'une partie du référentiel paysager. Elle s'appuie sur le travail produit dans les différentes entités pour apporter un regard global sur les paysages à l'échelle du Bas-Rhin. Elle fait émerger les synergies possibles entre les territoires, qui partagent des enjeux communs au-delà des limites administratives.

Cette synthèse s'organise en quatre parties :

- les entités de paysage du Bas-Rhin, identifiant les paysages qui présentent des caractères spécifiques propres ;
- les valeurs clés, qui synthétisent ce qui constitue l'identité de l'ensemble des paysages du département ;
- les dynamiques d'évolution, qui traduisent les processus en cours transformant positivement ou négativement les paysages ;
- et enfin les grands enjeux de paysage qui, sous forme de cartographie, identifient dans une vision unifiée à l'échelle du département les paysages à préserver, à gérer et à aménager en fonction des qualités qu'ils présentent ou des problèmes et risques qu'ils subissent.

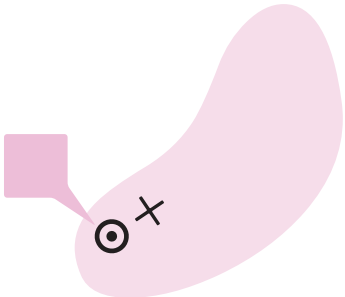

Les entités de paysage du Bas-Rhin

Une entité de paysage est une partie de territoire qui présente des caractéristiques paysagères propres correspondant à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères.

L'identification des entités de paysage permet de mettre au jour la diversité des paysages du département et de définir les traits de caractère qui font leur personnalité.

Les entités de paysage constituent la base pour analyser et comprendre les paysages et ainsi définir les enjeux qui permettront de les préserver ou de les accompagner dans l'évolution des territoires.

La carte des entités de paysage du Bas-Rhin identifie, outre les vallées, 14 entités de paysage.

Ces entités font partie de grands ensembles naturels qui dessinent à l'échelle du département des paysages structurés selon des axes nord-sud, avec -d'est en ouest- :

- le Rhin et ses paysages de ried formant la limite est du département. Cet ensemble naturel se compose de trois entités : le Ried Nord, le Grand Ried et, au centre, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), identifiée comme une entité par ses caractéristiques urbaines particulières ;
- la plaine collinaire composée des entités de l'Outre-Forêt, de la forêt de Haguenau et des collines de Brumath, du Kochersberg, du Pays plat d'Erstein incluant le Bruch de l'Andlau ;
- les collines sous-vosgiennes qui se composent de trois entités : le piémont viticole, le piémont de Saverne et le piémont du Nord ;
- le massif vosgien qui forme la plus grande entité de paysage du Bas-Rhin.

Enfin, de l'autre côté des Vosges, appartenant à une autre logique d'organisation des paysages :

- l'Alsace Bossue, qui présente des caractéristiques de paysages à la fois lorrains et alsaciens.

Transversalement à cette composition, les vallées découpent le territoire d'ouest en est, reliant ainsi les Vosges au Rhin :

- la Lauter, la Sauer, la Moder, la Zorn et la Bruche sont ces principales vallées.

LES ENTITÉS DE PAYSAGE DU BAS-RHIN

Les valeurs clés du paysage

Les valeurs clés sont l'essence de ce qui fait la personnalité des paysages du Bas-Rhin. Elles caractérisent les paysages et identifient ce qui fait leur singularité, leur identité qu'il convient de connaître afin d'en préserver et d'en valoriser les spécificités.

Le massif vosgien, un relief qui cadre le territoire

Un relief omniprésent qui définit les horizons du Bas-Rhin

Le Bas-Rhin s'inscrit dans le socle géographique du fossé rhénan, cadré de part et d'autre par le relief des Vosges à l'ouest et de la Forêt Noire à l'est. Des massifs qui lui donnent une limite visuelle clairement identifiable et qui définissent l'organisation de ses paysages à l'échelle du Rhin supérieur dans un axe nord-sud, avec le Rhin en son axe central dont l'Alsace (et le Bas-Rhin) n'est que l'hémisphère ouest.

Le relief du massif vosgien, omniprésent, définit des horizons montagneux qui marquent fortement les paysages. Vu de la plaine, le

LE RELIEF

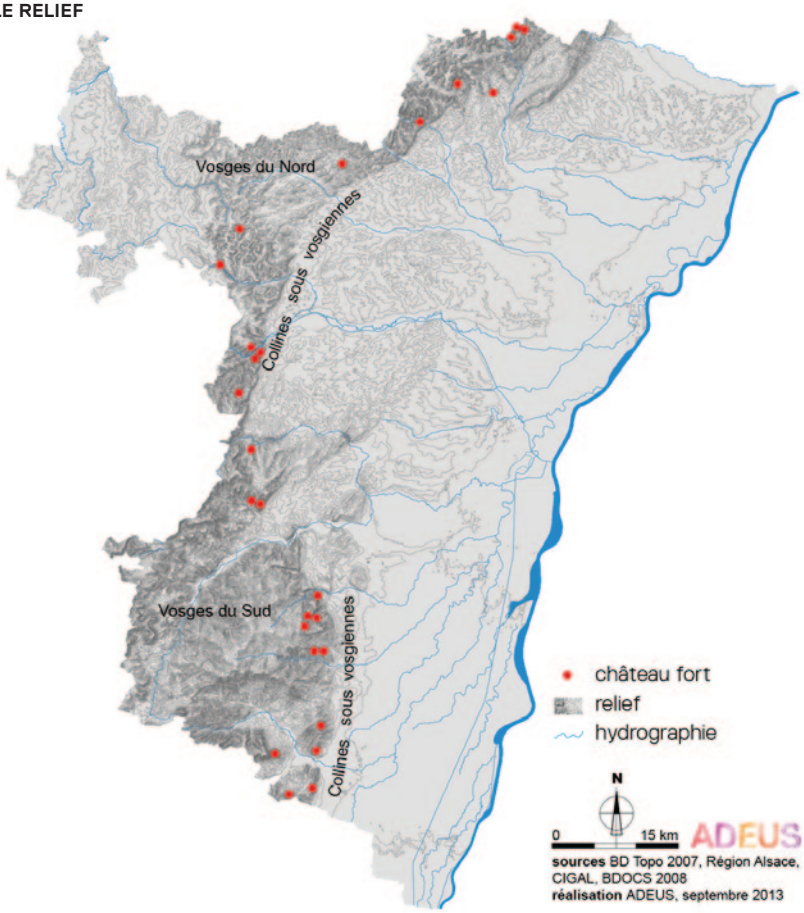

Le massif vosgien, un relief qui cadre le territoire et définit ses horizons

profil de la ligne des Vosges avec les collines du piémont viticole en avant-plan constitue une toile de fond qui qualifie fortement le paysage. La « ligne bleue des Vosges » fait partie de la silhouette du territoire.

Composé de formations géologiques différentes, les Vosges cristallines du sud, par leurs sommets culminant à 1 000 m et leur plus grande proximité au Rhin, imposent davantage leur présence que les Vosges gréseuses du nord, aux sommets plus arrondis, moins élevés et plus distants du Rhin.

Ces reliefs sont empreints d'une histoire mouvementée perceptible dans le paysage à travers les nombreux châteaux forts défensifs qui parsèment l'ensemble de ces lignes de crêtes. Moins perceptible est le patrimoine de guerre dispersé dans la montagne (camp du Struthof, ligne Maginot, mémorial de Schirmeck, cimetières militaires, forts…) mais qui a néanmoins joué un rôle important dans l'histoire des paysages.

Des reliefs boisés…

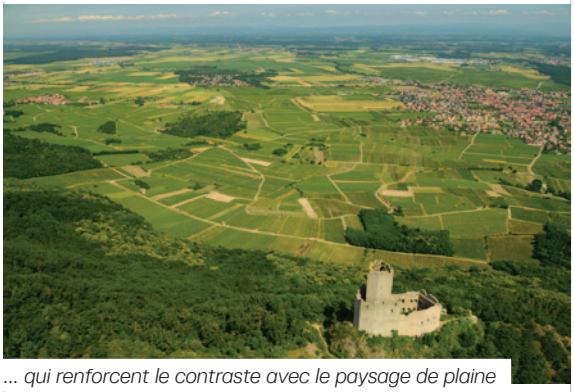

… qui renforcent le contraste avec le paysage de plaine

Des reliefs qui composent des sites bâtis et des sites naturels de qualité

Présentant une topographie variée, les reliefs du massif vosgien composent des paysages remarquables tant naturels (Chaumes du Champ du feu, rocher de Mutzig, Donon, cascades du Nideck…) que bâtis (châteaux forts, maisons troglodytes du Graufthal, Mont Ste-Odile, villages perchés de La Petite Pierre, de Heiligenberg…).

La qualité et la diversité de ces paysages constituent une attractivité forte et sont le support de pratiques de loisirs instituées, formant l'un des atouts majeurs du territoire. Certains de ses sites sont des références reconnues et fréquentées par un public qui dépassent largement les limites du département tel que le Champ du feu qui fut l'une des premières stations de ski en France, la cascade du Nideck, le site de La Petite Pierre, le château du Haut Koenigsbourg, un des sites payants les plus visités d'Alsace.

A travers les routes et les itinéraires pédestres, c'est aussi une grande diversité de points de vue qu'offre la topographie mouvementée des Vosges avec des sites particulièrement remarquables : route des crêtes, passage des cols…

Champ du feu

Village de Wisches

Cascade du Nideck

Site perché de Heiligenberg

Graufthal

Des reliefs boisés qui renforcent le contraste avec les paysages de plaine

La forêt couvre l'essentiel du massif vosgien. Hormis les sommets plus élevés, couverts de landes, de pelouses d'altitude et de tourbières, et les vallées qui rythment le massif, la forêt est aujourd'hui partout présente, coiffant les sommets, les pentes et, de façon plus problématique, occupant même les fonds des vallées habités et circulés.

Cette importante masse végétale constitue un poumon vert naturel important à l'échelle du département et renforce, par sa juxtaposition aux reliefs du massif vosgien, le contraste entre les paysages de montagne et ceux du fossé rhénan plus ouverts, plus urbanisés et d'un relief beaucoup plus modéré.

Les collines sous-vosgiennes, un paysage complexe et riche à l'interface entre Vosges et plaine

Les collines sous-vosgiennes forment une transition entre massif montagneux des Vosges et plaine rhénane alluviale particulièrement importante dans le paysage du Bas-Rhin. La grande fertilité des collines sous-vosgiennes, composées d'une mosaïque de sols sédimentaires orientés favorablement, a façonné des paysages d'une remarquable composition avec les cultures qui forment selon les pentes et l'orientation un dessin en marqueterie et la silhouette des villages qui se profilent à flanc de coteaux, le tout dominé par la masse sombre des Vosges.

La route des vins et du Piémont des Vosges au nord, en se profilant à flanc de coteaux, met en scène ces paysages qui sont parmi les plus emblématiques du Bas-Rhin et constituent des sites privilégiés offrant des points de vue panoramiques sur la plaine alluviale du Rhin.

Ces paysages sont d'autant plus magnifiés qu'ils sont visibles de loin. Tout particulièrement la partie sud du piémont viticole qui forme une transition plus nette avec la plaine et qui est mise en scène par la voie rapide du piémont des Vosges.

Les vallées qui entaillent les collines rythment la linéarité de cet ensemble et leur articulation constitue des sites privilégiés d'implantation du bâti : Reischoffen, Ingwiller, Saverne, Wasselonne, Marlenheim, Molsheim, Obernai, Châtenois/Sélestat sont des bourgs importants du département. Marquant la porte d'entrée

Le massif vosgien, poumon vert du Bas-Rhin

Cette ressource importante est reconnue et préservée à travers, notamment, le Parc naturel régional des Vosges du Nord dont la richesse exceptionnelle lui vaut le label rare de « Réserve Mondiale de Biosphère » attribué par l'UNESCO, ainsi que le prix européen Eden « Destination touristique européenne d'excellence ».

Les collines sous-vosgiennes, une transition entre plaine et montagne

Les collines sous-vosgiennes, des paysages d'une remarquable composition

des vallées vosgiennes, ces sites jouent un rôle stratégique en termes de lecture du paysage.

La partie centrale des collines sous-vosgiennes, entre Marlenheim et Obernai, par sa complexité topographique avec notamment ses buttes témoins (Marlenberg, Scharrach, Katzenburg, Mutzigberg, Bischenberg) et sa diversité agricole, forme un paysage particulièrement dynamique et riche.

Un territoire fondé sur l'eau

Une eau omniprésente à l'origine d'une grande diversité de paysages

L'eau, omniprésente dans la plaine d'Alsace, imprègne tous les paysages du département. Elle est à l'origine de l'importance des espaces de nature en plaine. Le système hydrographique dense et complexe qui irrigue la plaine alluviale rhénane a développé de nombreuses zones humides et inondables qui ont préservé de vastes espaces naturels et définit une grande diversité des paysages de l'eau :

- les forêts denses et humides du Rhin ont des allures de paysage tropical avec leurs grandes lianes ;
- les rieds, prairies humides drainées par de nombreux fossés, alternant parfois avec de petits boisés et plus ou moins mis en cultures, sont typiques des paysages de la plaine alluviale (ried de la Zembs, de l'Ill, de la Zorn, du Bruch de l'Andlau, de la Bruche, ...) ;
- les rivières de plaine en méandres sinueux soulignés par des ripisylves dessinent un paysage dynamique et sensible ;
- les gravières, nombreuses dans la bande rhénane et plus ou moins vastes, forment des paysages ouverts et plans ;
- les canaux rectilignes et plantés constituent des paysages construits qui structurent le territoire.

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

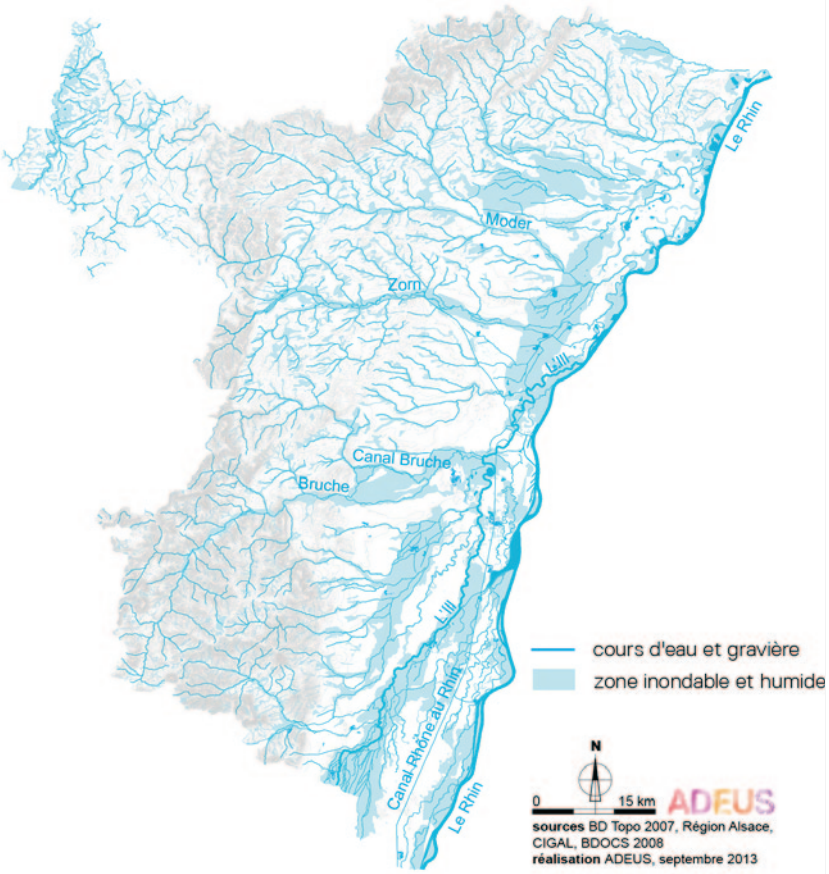

Une grande diversité des paysages de l'eau

Ces paysages naturels qui irriguent l'ensemble du Bas-Rhin jusqu'au cœur de l'agglomération strasbourgeoise forment une proximité entre « ville » et « nature » qui participe à la qualité du cadre de vie des Bas-rhinois.

Des espaces naturels qui irriguent l'ensemble du département dans une grande proximité ville-nature

Des vallées qui forment la charpente des paysages urbains du territoire

L'eau, dans ses composantes naturelles et humaines, forme la charpente du Bas-Rhin. Outre le principal support de la nature, elle est le catalyseur de l'armature urbaine. Les activités humaines ont façonné ce socle naturel en se développant autour de l'eau, que ce soit pour des questions d'économie (transport, force motrice) ou de ressource (alimentation en eau potable, irrigation).

L'eau et notamment les principales vallées constituent ainsi l'ossature de l'organisation du territoire du département. Une ossature dont la vallée rhénane forme la colonne vertébrale : large et structurée autour du Rhin, elle porte les grands réseaux d'infrastructures et les principaux pôles urbains, dont l'agglomération strasbourgeoise implantée à la confluence du Rhin, de l'Ill et de la Bruche.

Dans cette vallée, c'est l'Ill, et non le Rhin trop tumultueux, qui fédère l'ensemble des grandes villes d'Alsace et qui a d'ailleurs donné son nom à la région : « Ellsass ».

Connectées à la vallée rhénane, les vallées de la Zinsel, de la Moder, de la Zorn, de la Bruche et du Val de Villé irriguent le département d'est en ouest et dessinent des axes d'urbanisation dont l'essor est lié à l'ère industrielle du XIX^{e} siècle.

L'eau est le dénominateur commun entre tous les territoires et entre la ville et la nature.

Des vallées qui charpentent les paysages urbains

Le Rhin, une épine dorsale qui ne fait pas lien

Le Rhin forme l'axe central du fossé rhénan. La raison d'être de Strasbourg et de son territoire tient à la présence du Rhin, à son rôle d'infrastructure internationale avec le port de Strasbourg qui constitue un moteur économique du département. Pour autant, ces éléments qui composent les rives du Rhin sont contrastés.

Des paysages contrastés, tant par le caractère des milieux qui se côtoient que dans les formes et les ambiances : les paysages naturels des forêts rhénanes, primaires, très denses et homogènes se confrontent aux paysages industriels animés des ports (Strasbourg/Kehl, Lauterbourg) et des nombreuses gravières en exploitation le long du Rhin.

Une représentation contrastée : le Rhin ne fait pas lien ; sa forte inondabilité, sa nature longtemps dénigrée car « non fertile » et insalubre, son histoire transfrontalière, ses activités portuaires et industrielles, ont contribué à rendre ses paysages confidentiels et méconnus. Le profil des berges minéralisées et peu accessibles du fleuve canalisé, la faiblesse des contacts d'une rive à l'autre, la présence du port et des forêts rhénanes entre la ville et son fleuve, la non-valorisation des sites phares (Ile du Rorschollen, delta de la Sauer, plan d'eau de Plobsheim, île de Rhinau avec sa réserve naturelle, fort St-Louis) qui marquent les paysages du Rhin renforcent cet effet de mise à l'écart.

Par ailleurs, le Rhin est aussi source d'imaginaire puissant ; par son histoire, sa vocation, sa dimension, il évoque les destinations lointaines, ouvre une fenêtre sur de grands horizons et, au-delà, sur la mer.

Le Rhin, axe central du fossé rhénan

Des paysages contrastés où se côtoient milieux naturels et industriels

Le Rhin, de vastes paysages qui évoquent des destinations lointaines

Des paysages naturels d'eau qui fondent la grande richesse écologique du Bas-Rhin

L'eau est à l'origine de la grande majorité des milieux remarquables, connexions et corridors écologiques. Le milieu rhénan, qui comprend une grande diversité de milieux humides et inondables et une des plus importantes nappes phréatiques d'Europe, est un des plus riches au monde : il est reconnu neuvième zone humide transfrontalière d'intérêt mondial par le classement RAMSAR. L'agglomération strasbourgeoise est la seule grande ville d'Europe à disposer de forêts périurbaines de type alluvial.

Les vallées, nombreuses, organisées en réseau et reliant les Vosges au Rhin, deux ensembles naturels conséquents, constituent des milieux propices au développement de trames vertes et bleues : la vallée de la Bruche est identifiée comme un corridor d'intérêt national.

L'eau définit des pratiques qui caractérisent les paysages

L'eau est associée à de nombreux usages sur le territoire qui contribuent à former des paysages spécifiques au département.

- **L'activité portuaire** en bordure du Rhin se compose de silos, de grues, de porte-containers, de bâtiments spécifiques qui dessinent un paysage industriel dynamique en mouvement constant. Les lieux d'extraction de gravier sont répartis tout le long du Rhin et sont visibles par les dragues qui signalent les différents sites de gravières.
- **Les lieux de baignade** dans les nombreuses gravières de la bande rhénane ouvrent des paysages plus ou moins vastes compensant l'absence de lacs ou de mer.
- **Les activités de plaisance** sur le Rhin et les canaux développent de petites bases nautiques et des sites d'habitat sur l'eau qui, par la présence des bateaux, animent les paysages (quai des Belges à Strasbourg, plan d'eau de Plobsheim, port du Heyritz, de Hochfelden…).
- **Les promenades et loisirs** le long des cours d'eau donnent lieu à de nombreux aménagements qui sont très fréquentés : pistes cyclables le long des canaux, le jardin des Deux Rives et sa passerelle, observation des oiseaux à Plobsheim, canotage sur les rivières phréatiques…

L'eau, à l'origine de paysages naturels de grande qualité

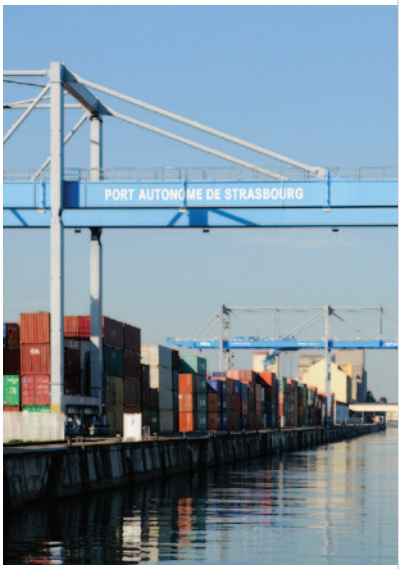

Les pratiques différentes de l'eau développent des paysages spécifiques

L'eau, à l'origine de paysages naturels de grandes qualités

La représentation magnifiée des paysages agricoles

Des paysages agricoles diversifiés et de qualité

La richesse des paysages alsaciens est fortement liée à la qualité de son terroir et à son image de « campagne jardinée ». La diversité des cultures, la dynamique des reliefs, la qualité du patrimoine urbain et rural, l'aspect soigné et organisé de ces paysages ont contribué à composer l'image d'un grand jardin, déjà évoquée par Louis XIV : « *L'Alsace est un beau jardin, émaillé de nombreux villages et villes fleuries* ».

La proximité des paysages agricoles avec l'agglomération strasbourgeoise et leur imbrication au tissu périurbain offrent un attrait tout particulier à une population essentiellement urbaine.

Le Bas-Rhin présente un large éventail agricole qui participe à la qualité de ses paysages : paysages de plaines céréalières, plateaux collinaires avec ses vergers et houblonnières, piémonts viticole et arboricole, prairies humides du ried, pâturages de montagne, champs d'asperges, de choux ou de tabac. Cette diversité est générée par la variété des sols et par des pratiques culturales traditionnelles qui ont façonné le territoire.

Malgré les dynamiques agricoles qui tendent à simplifier les paysages, cette variété reste perceptible.

Les structures végétales qui l'accompagnent y contribuent pour beaucoup : arbres d'alignements soulignant le profil des petites routes de campagne et cadrant les vues, arbre isolé marquant la courbe ou le point haut d'une route, végétation ripisylve dessinant la sinuosité d'un cours d'eau, haies soulignant le parcellaire et surtout les vergers typiques des paysages collinaires et indissociables de l'intégration des villages dans les espaces ouverts de cultures. Elles sont importantes dans l'animation des paysages.

Ces paysages agricoles, synonymes de fertilité, ont fortement contribué à construire une représentation traditionnelle du territoire parce qu'attachée à son terroir.

LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

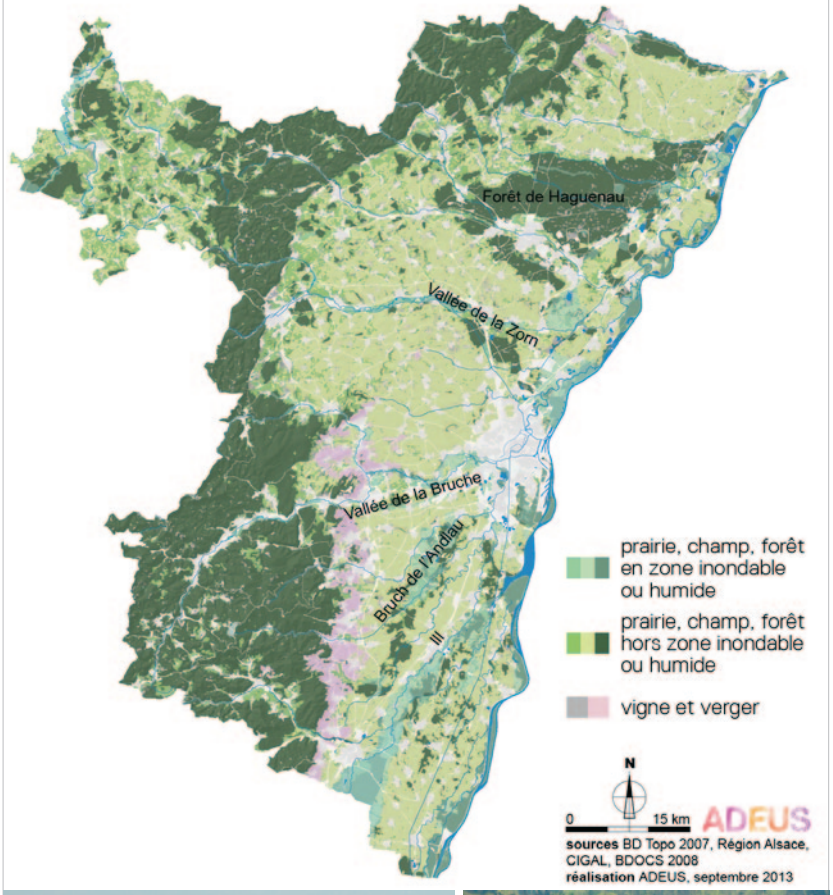

Les structures végétales jouent un rôle important dans la dynamique des paysages

Un terroir très riche à l'origine d'une implantation dense

La qualité des terres agricoles du Bas-Rhin, qui sont parmi les plus fertiles d'Europe, est à l'origine de la densité de la maille urbaine et de la forme urbaine compacte des villages. Une densité qui dessine une co-visibilité forte entre les villages, situés à 2 ou 3 km au plus les uns des autres.

La trame des villages se répartit de façon assez homogène sur le département, en dehors des grands massifs forestiers. Les villages ou bourgs sont implantés quasi systématiquement aux abords d'un cours d'eau en se positionnant à l'interface des terres sèches et des zones humides afin de bénéficier au mieux des ressources agricoles formant ainsi un cordon linéaire dessinant les limites des vallées, rieds et bruchs.

Les collines sous-vosgiennes, par leur situation constituent un terroir particulièrement dense où se concentrent de nombreux bourgs et villes d'importance.

Une maille urbaine dense qui témoigne de la richesse du terroir

Les collines sous-vosgiennes, un terroir particulièrement dense

Le piémont viticole, un paysage emblématique

La richesse des paysages agricoles du Bas-Rhin est cependant cristallisée par le piémont viticole.

Le vignoble, culture emblématique à la plus forte valeur ajoutée du département, classé dans sa globalité en IGP (Indication géographique Protégée), a façonné des paysages d'une remarquable composition qui marque fortement l'identité du département. La qualité du patrimoine urbain des villes et villages qui s'y sont implantés accréditent la richesse de ce terroir.

Le piémont viticole, des paysages remarquables

Le piémont viticole, un patrimoine urbain riche

L'identité forte des paysages urbains

L'agglomération strasbourgeoise, un pôle valorisé et reconnu à la confluence des paysages et des époques patrimoniales

Strasbourg, noyau de la communauté urbaine actuelle, s'est construite à l'intersection des routes romaines et de l'Ill, tirant parti de la confluence entre l'une des anciennes ramifications du Rhin et l'Ill pour des avantages défensifs, commerciaux et de circulation.

Organisée par ses fortifications successives, Strasbourg se définit clairement par son ellipse insulaire et aussi, mais moins nettement, par sa ceinture des Glacis. Elle y a développé un rapport à l'eau particulièrement affirmé : Cathédrale/ Palais des Rohan, Petite France, ancienne boucherie, Ponts couverts, église St-Paul, Palais des droits de l'Homme, parlement européen, Cité de la danse et de la musique, médiathèque Malraux, ENA... sont des lieux au contact de l'eau et chargés de valeur symbolique. Par la combinaison exceptionnelle d'éléments culturels et naturels, la Grande Ile est l'objet, depuis 1988, d'un classement à l'UNESCO.

LE BÂTI

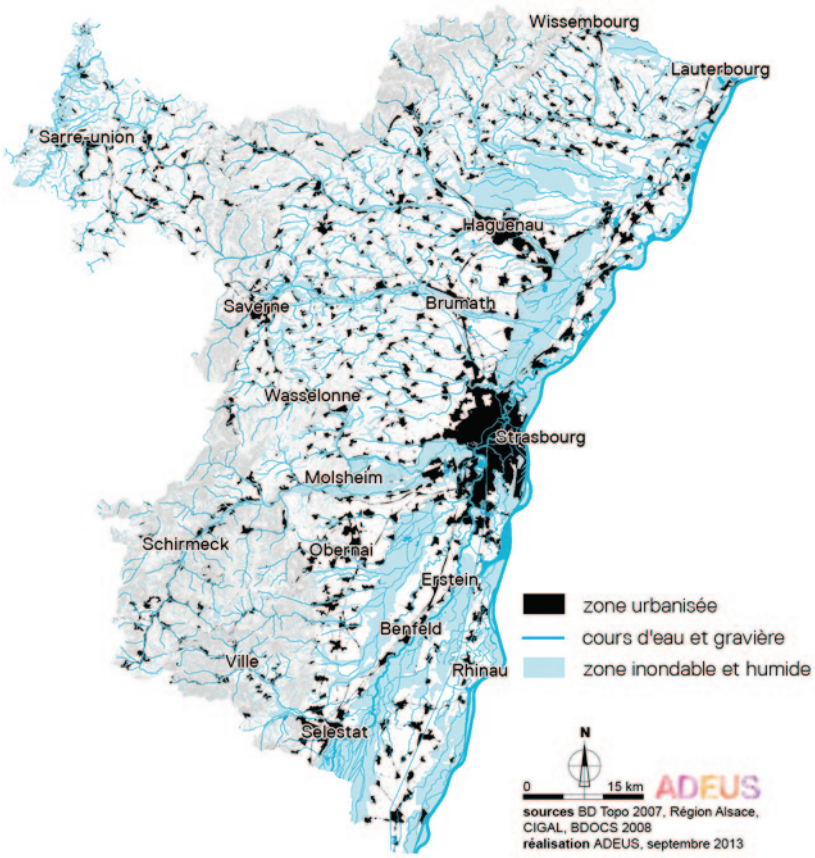

Un rapport à l'eau particulièrement affirmé dans le centre de Strasbourg

Le pouvoir religieux a fortement impacté les paysages de la ville qui aujourd'hui encore est dominée par la cathédrale qui signe la silhouette de toute l'agglomération.

Strasbourg est une ville frontière sur le Rhin. Elle a hérité d'un patrimoine architectural défensif important ; on y lit encore la ceinture des Glacis, les portes et enceintes de la ville libre, les forts qui l'entourent dans un rayon de 4 à 6 km.

L'agglomération strasbourgeoise hérite d'un important patrimoine résidentiel de fin XIXe / début XXe siècle, caractéristique d'un urbanisme végétal :

- la Neustadt qui se distingue par une forte densité, mise en scène par l'omniprésence du végétal et par une intégration forte de la géographie et de la ville existante. Cet équilibre rare entre bâti et végétal représentatif des modèles d'urbanisme allemand du XIXe siècle est en voie de classement UNESCO ;
- les cités jardins qui sont issues d'une vision anti-urbaine et hygiéniste des XIX et XXe siècles. On trouve à Strasbourg différents types de cités jardins : le quartier du Stockfeld au Neuhof, la cité Ungemach au Wacken ainsi que d'autres moins achevées (cité des Chasseurs à la Robertsau, cité ouvrière à Illkirch, cité Siegfried à Neudorf...)

La silhouette urbaine dominée par la cathédrale

La Neustadt, un modèle d'urbanisme végétal

Les villages, un modèle d'urbanité reconnu

Les villages du Bas-Rhin, assimilés au modèle alsacien, jouent un rôle primordial dans la représentation des paysages alsaciens. Leurs formes adaptées à la géographie est le plus souvent compacte pour préserver les bonnes terres et parfois étirées pour suivre la courbe des vallons ou le fil de l'eau.

L'architecture singulière des constructions à colombages marque le paysage de la rue par la succession des pignons qui la bordent. L'organisation des fermes anciennes est dense. La composition du village est assez typique : corps de ferme implantés perpendiculairement à la rue autour d'une cour souvent fermée par un vaste portail en bois, bâtiment d'exploitation à l'arrière se prolongeant par un jardin potager et un verger organisant la transition avec les terres agricoles à l'arrière. L'église domine la silhouette du village et marque sa centralité.

La forme compacte des villages

Une architecture singulière typique

Les bourgs et petites villes, un potentiel d'urbanité

Entre l'agglomération strasbourgeoise, principal pôle du département, et les villages, les bourgs et petites villes composent un paysage urbain marqué par des identités spécifiques liées aux ressources du territoire, à leur situation géographique ou à leur rôle de représentation. On peut les décliner principalement en trois types :

- **Identité liée à la représentation administrative et militaire**
  La représentation administrative de certains bourgs et petites villes (Haguenau, Saverne, Brumath, Wissembourg, Sarre-Union) a fortement marqué leur paysage urbain avec la présence d'un bâti représentatif des fonctions du pouvoir (tribunal, hôtel de préfet…) mis en scène dans l'espace public, contribuant ainsi à leur donner un caractère imposant. Ces bourgs sont souvent doublés d'une fonction militaire renforçant d'autant plus ce trait de caractère urbain.
- **Identité industrielle**
  L'industrie a marqué le paysage urbain de nombreux bourgs du département (Reichshoffen, Ingwiller, Bischwiller, Erstein, Mutzig, Molsheim, Wasselonne, Saverne). Liée aux gisements des ressources naturelles et à l'utilisation de l'eau comme force motrice, elle concerne essentiellement des bourgs sur les vallées et notamment les vallées vosgiennes. Les lieux de production marquent visiblement le paysage urbain ; ils occupent des emprises foncières importantes et sont repérables par les cheminées, toits en sheds, logements ouvriers…
- **Identité médiévale**
  De nombreux bourgs présentent une identité médiévale marquée, parfois encore imposante et très visible à travers notamment la présence de châteaux et de fortifications mais aussi la trame des rues étroites et sinueuses (Molsheim, Mutzig, Haguenau, Wissembourg, Saverne, Dachstein, Niedernai, Obernai, Rosheim, Sélestat, la Petite-Pierre, Reichshoffen, Lichtenberg…), d'autres fois ne présentant plus que certains vestiges (Bouxwiller, Bergbieten, Westhoffen, Wangen, Dambach-la-ville, Ingwiller, Lauterbourg, Marmoutier, Schirmeck…).

Ces identités, qui sont le plus souvent multiples, confèrent aux bourgs un potentiel pour valoriser leur attractivité aujourd'hui peu développée.

Bischwiller, ancienne cité industrielle

Sélestat, cité administrative

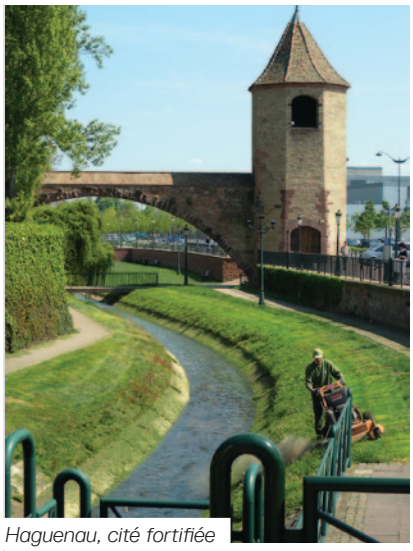
Haguenau, cité fortifiée

Wasselonne, ancienne ville fortifiée

Les dynamiques d'évolution du paysage

Les grandes dynamiques de transformation des paysages du Bas-Rhin sont liées à quatre grands facteurs : l'urbanisation, les pratiques culturales, la prise en compte des espaces naturels et les infrastructures. Pour cette raison, elles sont développées à travers trois chapitres qui montrent les processus d'évolution en cours : les paysages habités, les paysages naturels, les paysages agricoles.

Les dynamiques sont analysées au regard des valeurs clés identifiées, de leurs impacts valorisants ou dévalorisants, de ce qui construit l'identité des paysages.

La forte mutation des paysages habités

La dynamique la plus forte, la plus lisible et la plus irréversible pour les paysages est celle de l'urbanisation. Depuis 1976, la tache urbaine a quasiment doublé dans le Bas-Rhin. Depuis 40 ans, l'expansion urbaine est à l'œuvre avec une urbanisation qui se répand de manière généralisée sur l'ensemble du département.

Cette consommation importante de l'espace est caractéristique du développement actuel organisé pour la voiture et qui :

- produit des formes urbaines peu économes, des poches d'urbanisation monofonctionnelles (lotissements pavillonnaires, zones d'activité, zones commerciales…) souvent sans liens avec le tissu bâti ancien ;
- développe de plus en plus d'aménagements routiers qui fragmentent le paysage et engendrent une urbanisation non maîtrisée ;
- impacte les entrées de ville et l'espace public des centres urbains.

Exemple type d'extensions urbaines impactant le paysage : formes urbaines peu économes, poches d'urbanisation monofonctionnelles sans lien avec le tissu bâti ancien, paysage d'entrée de ville sans qualité

La qualité des paysages mais aussi la pérennité des terres agricoles est menacée par cette forme d'urbanisation non durable.

Parallèlement à ces processus en cours, on remarque une tendance au retour à la ville compacte et à une intensification du pôle central de l'agglomération strasbourgeoise, à de nouvelles formes d'infrastructures qui, accompagnées d'un travail sur l'espace public, y développent une nouvelle qualité.

Une urbanisation croissante irréversible et généralisée

La répartition de la croissance urbaine, quoique générique, impacte diversement les paysages du Bas-Rhin. On la retrouve :

- à la périphérie de la CUS où les communes de deuxième couronne constituent, assez logiquement, l'évolution urbaine la plus importante depuis 1976 ;
- en périphérie des autres pôles principaux (bourgs centres et villes moyennes) ;
- dans les vallées sous forme de conurbations (Moder, Zinsel, Zorn, Bruche, Ill) ;
- dans l'ensemble de l'espace agricole, en frange des villages.

La banalisation des paysages touchés par l'étalement urbain

L'étalement urbain se traduit sous des formes multiples qui, toutes, contribuent à une forme de banalisation des paysages.

L'extension des villages impacte la relation avec l'espace agricole. Les vergers et jardins qui traditionnellement marquaient la transition entre l'espace bâti et l'espace agricole disparaissent. Les nouvelles limites, rarement traitées, présentent une zone de contact brutale où se confrontent, sans relation, monde urbain et monde agricole. Cette situation pose un problème d'image d'autant plus important que l'espace agricole présente une maille urbaine dense avec des co-visibilités fortes d'un village à l'autre.

En plus d'impacter les entrées de ville, les extensions urbaines des villages affaiblissent les relations avec la centralité en se déconnectant du noyau ancien soit en formant des poches fermées sur elles-mêmes, soit en formant des ensembles linéaires dilatant le village. De plus, le modèle de la maison individuelle présente une architecture standardisée avec des matériaux, des formes et des couleurs rarement intégrés au paysage.

Exemple de modèle traditionnel où les vergers marquent la transition avec l'espace agricole

Situation actuelle où l'extension urbaine met en confrontation espace bâti et espace agricole sans espace de transition

Des extensions urbaines linéaires déconnectées du noyau villageois en rupture avec le modèle compact traditionnel

Le phénomène d'extension urbaine touche aussi les coteaux, colonisés par l'habitat qui mite visiblement le paysage des plateaux collinaires (Kochersberg, collines de Brumath, Alsace Bossue...) et des flancs de vallées (Bruche et Val de Villé). Le piémont viticole, protégé par la valeur du foncier (classement IGP du vignoble) est moins touché par l'extension urbaine. Dans la CUS, malgré une diffusion du bâti sur les coteaux de Hausbergen, ceux-ci parviennent encore à contenir l'agglomération qui s'est alors logiquement développée vers le sud et le nord.

L'extension urbaine dans les vallées impacte la lisibilité de leurs structures paysagères. En se développant dans le prolongement des bourgs et le long des réseaux, les extensions entraînent des conurbations qui effacent les espaces de respiration entre les bourgs et la lisibilité de la structure de la vallée organisée autour des activités liées à l'eau : agriculture, activité industrielle...

C'est le cas dans la vallée de la Moder entre Haguenau et Bischwiller, la vallée de la Falkensteinbach entre Niederbronn-les-Bains et Gundershoffen, la vallée de l'Ill entre Erstein et Benfeld et tout particulièrement la vallée de la Bruche entre Schirmeck et Urmatt, entre Gresswiller et Molsheim et entre Duttlenheim/Duppigheim et Kolbsheim/Ernolsheim-Bruche.

Les fonds des vallées occupées par les zones d'activités, qui y trouvent la proximité aux réseaux et des surfaces disponibles, sont d'autant plus impactés : le bâti développe des surfaces et occupe des échelles imposantes qui développent peu de relations avec les formes villageoises.

L'extension de l'urbanisation en bordure des grandes forêts (Haguenau, massif vosgien), du Piémont des Vosges (Nord et Saverne), du Bruch de l'Andlau impacte la lisibilité et l'usage de ces grands ensembles paysagers : en tournant le dos à ces paysages, en les accaparant sans développer de relations, ces extensions les privatisent et les rendent peu lisibles.

Un habitat qui mite les coteaux

Des zones d'activités peu intégrées au paysage

Dans la vallée de la Bruche, les zones d'activités forment une rupture entre le village et la rivière

L'extension urbaine organisant l'espace pour la voiture a modifié le rapport à l'espace public ; minéralisation des sols, envahissement de l'espace par la voiture (stationnement), appauvrissement du rapport bâti à la rue, équipements adaptés pour la voiture davantage que pour le piéton / cycliste (éclairage, panneaux…) contribuent à la banalisation de l'espace public.

La standardisation des formes urbaines et architecturales uniformise les paysages : habitat pavillonnaire homogène, typologies des zones d'activités identiques dans toutes les villes…

La standardisation des formes urbaines et architecturales banalise les paysage

Des infrastructures qui fragmentent et dévalorisent le paysage

La priorité donnée à la voiture a conduit à la création de nombreuses infrastructures et à des aménagements routiers lourds : rond-point, échangeur complexe, vaste emprise routière, glissière de sécurité, merlon…

Ces aménagements routiers (contournement ouest de Strasbourg, rocade sud, déviation de Marlenheim, contournement de Molsheim…), très présents visuellement et physiquement, font des grands réseaux une rupture forte dans le paysage : traités dans une logique exclusivement routière, ils ignorent la géographie du territoire dans lequel ils s'inscrivent et impactent fortement la cohérence et la lisibilité des paysages des vallées ainsi que leur continuité écologique.

Des infrastructures qui génèrent une urbanisation en poches, en rupture avec la centralité et qui impactent la lisibilité des paysages de vallée

Une urbanisation linéaire qui fragilise la perception du paysage et qui offre un cadre de vie médiocre

Dans le département, de nombreuses extensions urbaines s'accrochent au réseau de la route, prolongeant les villages, bourgs ou villes dans un continuum bâti sans qualité urbaine : le bâti se succède en cordon linéaire aligné à la voie et pas toujours connecté à elle, étirant la forme urbaine du village/bourg/ville autour de la route, consommant beaucoup d'espaces et empêchant toute perception du paysage. On peut par exemple traverser la vallée de la Bruche, dans sa partie la plus large, dans un continuum bâti qui ne laisse pas deviner sa présence.

Dans ces formes d'urbanisation linéaire, l'espace public le long de ces axes est souvent inexistant et rend difficile la mise en œuvre de réseaux piétons et cyclables.

Une urbanisation linéaire en lien avec la route, déconnectée du paysage

Des paysages d'entrées de ville qui dévalorisent le territoire et les déplacements

L'urbanisation linéaire s'accrochant à la route, la bonne desserte offerte par les grands axes de circulations combinés à l'effet vitrine recherché par les zones commerciales et d'activités, ont contribué à générer des paysages d'entrée de ville très pauvres que l'on retrouve systématiquement sur tous les principaux pôles du département. Le bâti, de qualité très médiocre, s'accompagne de grandes aires de stationnement minéralisées ainsi que d'une multitude d'enseignes publicitaires hétérogènes, les emprises routières sont importantes et dilatées, n'offrant pas d'espaces propices en faveur des piétons et des cyclistes.

Par ailleurs, « l'exportation » des commerces hors de la ville a contribué à dévitaliser les centres des villes et tout particulièrement les petites villes et bourgs centres du département qui, de ce fait, ont été vidés de leur substance urbaine. Ils représentent aujourd'hui le maillon de l'armature urbaine le plus en panne d'attractivité.

Par leur situation périphérique et leur implantation le long des grands réseaux de déplacement, ces paysages d'entrées de ville sont particulièrement lisibles. Ils le sont encore plus lorsque le relief les met en évidence tel qu'à Marlenheim ou bien qu'ils se situent dans des périmètres dégagés (zone d'activités d'Obernai, de Dambach-la-ville ou de Thal-Drulingen).

Une urbanisation des zones commerciales et d'activités qui génère des paysages d'entrée de ville dégradés et peu propices aux déplacements piétons/cycles

De nouvelles infrastructures à venir

L'expansion urbaine entraîne toujours plus d'infrastructures. Dans le département, de nouvelles infrastructures en cours de réalisation ou projetées auront un impact significatif sur le paysage (TSPO, VLIO, GCO, déviation Rothau, déviation de Châtenois). En cours de réalisation, la LGV marque une limite infranchissable et très présente dans le paysage par ses ouvrages à grand gabarit en particulier dans la traversée de la vallée de la Zorn.

De nouvelles infrastructures apparaissent qui valorisent l'image du territoire

L'image de l'agglomération strasbourgeoise a considérablement évolué avec la mise en œuvre du réseau de tramway qui a contribué à construire une nouvelle carte mentale de l'agglomération. Associée au renouvellement de l'espace public, cette infrastructure a participé à faire émerger une nouvelle dimension paysagère de la ville.

Le tram met en scène le paysage urbain

Un patrimoine industriel et militaire non reconnu

L'activité industrielle, notamment dans les vallées vosgiennes, a laissé un patrimoine industriel important et diversifié qui est rarement reconnu et valorisé : peu inventorié alors qu'il existe de nombreuses friches notamment dans la vallée de la Bruche. Un état d'abandon qui confère une image peu attractive des territoires concernés et concourt à sa perte d'identité. Quelques rares opérations de reconversion réussies viennent contrebalancer cet état de fait, comme par exemple la revalorisation du site Lalique.

Le patrimoine militaire important qui parsème le département du Bas-Rhin est, de par sa fonction et sa forme, assez peu présent dans le paysage. Il peut néanmoins constituer un levier de découverte du paysage comme le montre la piste des forts dans la CUS.

Friche industrielle, Muhlbach-sur-Bruche

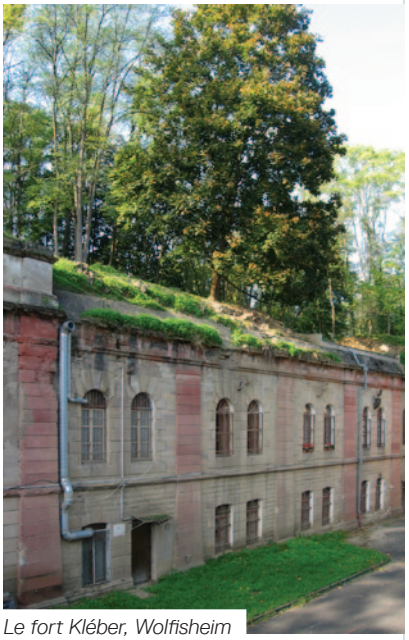

Le fort Kléber, Wolfisheim

Une revalorisation du centre de l'agglomération strasbourgeoise en cours

Depuis les années quatre-vingt-dix, Strasbourg a amorcé une transformation de son image. Les aménagements importants de l'espace public ont contribué à requalifier les paysages du centre-ville. La mise en œuvre du tramway, le développement d'un important réseau cyclable, l'aménagement d'un grand espace public sur le Rhin (Jardin des Deux rives), la requalification de certains quartiers, la création ou la rénovation d'équipements publics (gare centrale, médiathèque Malraux, Zénith, Cité de la Danse et de la Musique, cinéma Rive Etoile, piscine du Wacken...) ont dessiné un nouveau visage et élargi le périmètre de représentation de la Communauté urbaine de Strasbourg longtemps cantonnée dans ses remparts. La requalification se poursuit notamment vers le Rhin avec le prolongement du tramway et la valorisation des quartiers entre le centre de Strasbourg et le Rhin ; quartier Danube, môle de la Citadelle, secteur de la Coop.

Une requalification des espaces publics qui rendent la ville attractive

Un accroissement important des réseaux de déplacement piétons/cycles

Une offre importante existe sur le département. Depuis 1992, avec le Plan vélo du Conseil Général, 735 km d'itinéraires cyclables ont été réalisés. Dans la CUS, c'est un réseau de 560 km d'aménagement cyclable qui existe et qui continue à se développer.

Les politiques publiques (Vélostras et plan piéton de la CUS, Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées du Conseil général, ...) visant à redonner au piéton et au cycliste (habitant ou touriste) une place centrale dans l'espace public en ville et à développer des parcours de loisirs contribuent à valoriser la découverte du paysage.

Les réseaux piétons/cycles participent à la valorisation du paysage

Des paysages naturels globalement protégés, mais sous-valorisés

Parmi les paysages naturels, ce sont ceux de l'eau qui ont le plus évolué et en particulier les vallées qui, aujourd'hui, subissent une tension entre pression urbaine et préservation.

Des forêts qui incarnent la permanence des paysages alsaciens

Les espaces de forêt et notamment ceux du massif forestier des Vosges évoluent peu en termes de paysages. Protégé ou exploité, le couvert forestier ne diminue pas. Il aurait même tendance à progresser légèrement, empiétant sur les espaces agricoles des vallées vosgiennes (vallées des Vosges du Nord, pénéplaine de la Haute Bruche, Val de Villé). Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, couvrant toute la partie nord du massif vosgien, veille à la préservation de ces paysages naturels.

Une reconnaissance institutionnelle des espaces de nature

Le département du Bas-Rhin comprend de nombreux espaces naturels d'une très grande richesse écologique, dont les forêts rhénanes et le massif des Vosges qui constituent des exemples marquants.

Avec l'inventaire des ZNIEFF, la mise en œuvre d'un réseau Natura 2000, des protections et des classements, ces espaces naturels sont aujourd'hui reconnus et protégés efficacement par des mesures réglementaires. Sur le Bas-Rhin, 15 % du territoire sont couverts par le zonage Natura 2000.

Les vallées sont l'objet d'un renforcement de la réglementation environnementale en vue de préserver ces espaces naturels au titre de corridors de biodiversité (SRCE, TVB échelle régionale). Le durcissement de la réglementation sur les vallées, qui deviennent des axes importants pour développer une trame verte et bleue, suscite des tensions face à la valorisation de cette trame verte au service de la ville. Une protection réglementaire entraîne un risque de sanctuarisation qui peut renforcer la confrontation entre espace bâti et espace naturel plutôt qu'articuler leur relation.

La sur-concentration de visiteurs sur certains sites naturels phares du département (Champ du Feu, cascades du Nideck…) pose des problèmes de préservation des milieux. Ces sites sont soumis à des pressions qui peuvent entraîner un risque pour les milieux écologiques dont la richesse fait l'attrait même de ces sites.

Le paysage des vallées est fortement impacté par l'urbanisation et les réseaux des grandes infrastructures

Une fragilisation des paysages naturels de vallées

Les vallées, qui forment la charpente des paysages naturels et urbains du département, ont été fortement impactées par l'importante pression foncière de ces dernières années.

Mités par l'urbanisation et fragmentés par les réseaux d'infrastructures, ce sont les prairies qui sont les premiers milieux touchés par l'urbanisation, perturbant ainsi la cohérence d'ensemble des milieux naturels. La lisibilité de ces paysages en est affectée, leur vocation naturelle d'espaces inondables est remise en question et la fonction de corridor écologique est entravée. Ces dégradations majeures touchent des paysages stratégiques,

à l'interface entre vallée et piémont (Reichshoffen, Saverne, Wasselonne, Marlenheim, Molsheim, Obernai, Chatenois/Sélestat), à l'embouchure des deltas (Haguenau/Bischwiller et Brumath) ou à la confluence des vallées (agglomération strasbourgeoise).

Un rapport à l'eau globalement sous-valorisé

Le développement urbain de ces dernières décennies s'est traduit par une distanciation vis-à-vis de l'eau. Les paysages de l'eau nombreux et diversifiés qui structurent le Bas-Rhin sont aujourd'hui peu perceptibles, ils restent confidentiels et participent peu à la valorisation du territoire. On compte très peu de gravières aménagées, de parcours piétons/cycles structurants le long des cours d'eau (en dehors des canaux), d'espaces publics mettant en scène l'eau, de valorisation du patrimoine lié à l'eau (moulin, maison éclusière, forge…).

Les abords des cours d'eau constituent souvent « l'arrière » de la ville avec des parcelles sur berges privatisées et des fronts urbains rarement conçus au regard des paysages de l'eau.

Globalement, à l'échelle du département, l'eau est devenue un « non thème » ; la sous-estimation de ces paysages d'eau qui fonde la dimension sensible du territoire affaiblit la reconnaissance de son identité.

Dans l'agglomération strasbourgeoise, par contre, le rapport à l'eau remarquable dans l'hyper-centre continue à se développer, avec notamment une volonté affichée de tisser un lien vers le Rhin : aménagement du Jardin des Deux Rives, aménagement des quais (Duzuseau, ellipse insulaire et Glacis) avec promenades et passerelles, réhabilitation et construction d'équipements (médiathèque Malraux, Cité de la Musique et de la Danse…) et de quartiers en lien avec l'eau (Danube, port du Rhin…). Cette requalification de la ville par ses paysages de l'eau contribue à renforcer son attractivité.

L'eau sous-valorisée constitue souvent « l'arrière » de la ville

Un appauvrissement des paysages agricoles ordinaires

Les paysages agricoles du Bas-Rhin ont évolué principalement sous l'effet de deux facteurs ;

- l'urbanisation qui s'étale et entraîne une régression des terres agricoles, mais aussi leur fragmentation par les réseaux d'infrastructures;
- la rationalisation de l'agriculture qui génère une banalisation et un appauvrissement des paysages agricoles par un parcellaire qui se dilate, une culture qui s'homogénéise et des structures végétales qui régressent.

Parallèlement à ces processus en cours, on constate le maintien des paysages de vignoble, préservés grâce à la valeur des cultures, et de nouvelles pratiques agricoles qui émergent contribuant à diversifier les paysages agricoles.

Une simplification des paysages agricoles

Le remembrement et la rationalisation de l'agriculture ont entraîné une modification du parcellaire qui, en se dilatant, a provoqué un changement d'échelle et une uniformisation des paysages agricoles. A la place de nombreuses petites exploitations, composant des paysages complexes, se sont développées de grandes exploitations avec des cultures qui se sont intensifiées et orientées vers la céréaliculture et en particulier la maïsiculture.

Cette évolution a contribué à la forte régression des structures végétales. Ce sont les vergers, les arbres de routes, les haies, la végétation ripisylve, les bosquets qui disparaissent, appauvrissant les paysages mais aussi la qualité des sols et de la biodiversité. Par ailleurs, la disparition de ces structures végétales dans les paysages agricoles cause des problèmes d'inondation et de coulées de boues.

Ces phénomènes d'uniformisation des paysages agricoles, s'ils touchent toutes les parties du territoire du Bas-Rhin, sont cependant plus marqués aux abords de l'agglomération strasbourgeoise et notamment dans le Bas-Kochersberg, mais aussi dans la plaine d'Erstein et dans l'Outre Forêt où la monoculture produit des paysages plus monotones.

Des paysages agricoles qui s'appauvrissent avec l'homogénéisation des cultures...

... la disparition des structures végétales...

... et la perte des ceintures de vergers et jardins

La suppression des arbres d'alignements

Les politiques départementales routières, pour des objectifs de sécurité, ont conduit à la suppression de nombreux arbres d'alignements, appauvrissant encore les paysages agricoles et les liens visuels entre les villages. La disparition des arbres d'alignements est particulièrement « impactante » dans les paysages agricoles ouverts de la plaine rhénane ou des plateaux collinaires (Kochersberg, Alsace Bossue, Collines de Brumath, Outre Forêt, plaine d'Erstein…).

Les routes, axes privilégiés de découverte du paysage, font cependant l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil général du Bas-Rhin.

Des paysages agricoles de montagne fragiles

L'évolution des pratiques culturales a conduit à délaisser les espaces agricoles de montagne plus difficiles à exploiter. Les paysages agricoles dans la haute vallée de la Bruche, le Val de Villé ou les vallées des Vosges du Nord se sont progressivement enfrichés, perdant la diversité des motifs paysagers ainsi que les points de vue vers les fonds de vallées et les coteaux. Afin d'endiguer ce phénomène, un effort important a été entrepris depuis une vingtaine d'années par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, la communauté de communes de la Haute vallée Bruche et le Val de Villé pour revaloriser ces paysages agricoles et redonner aux villages des horizons plus ouverts. Ces paysages restent cependant fragiles avec un enfrichement toujours à l'œuvre, une précarité des associations pastorales qui les gèrent et la difficulté de pérenniser l'attractivité de ces espaces auprès des jeunes agriculteurs. Le manque d'attractivité de ces terres les rend vulnérables à l'urbanisation où se développe le mitage des coteaux, recherchés pour les vues qu'ils offrent.

Une reconnaissance patrimoniale qui se poursuit pour le vignoble

La reconnaissance croissante des vignobles du piémont viticole s'est traduite par l'augmentation des secteurs classés en IGP. Cette reconnaissance, qui marque une plus grande résistance à l'évolution, contribue à maintenir et à préserver ces paysages phares de l'identité bas-rhinoise.

Des pratiques durables qui se font jour

La sensibilité émergente des citoyens face à leur alimentation fait émerger de nouvelles pratiques agricoles. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), agriculture bio, circuit court (vignoble), agriculture de proximité dans la CUS, association de protection des vergers, jardins partagés constituent une tendance qui contribue à valoriser la diversité des paysages et à développer un autre regard vis-à-vis de ces paysages agricoles habités par des urbains.

Des paysages agricoles fragiles en montagne

Les enjeux de paysage

Sur la base des dynamiques d'évolution des paysages et au regard des valeurs clés, l'identification de grands enjeux de paysage vise à définir des orientations afin de préserver les qualités paysagères du territoire, les révéler ou les réhabiliter.

La carte des grands enjeux de paysage du Bas-Rhin les conceptualisent en trois catégories selon les termes de la Convention européenne du paysage :

- enjeux de protection/préservation,
- enjeux de valorisation/gestion,
- enjeux d'aménagement/requalification,

représentés respectivement en vert, en orange et en rouge.

Les orientations

Face à ces grands enjeux de paysage, des orientations d'aménagement sont énumérées par entités de paysage que l'on retrouve dans les cahiers de synthèse correspondants. Les orientations y sont déclinées par enjeux et classées par catégories de protection, gestion et aménagement. Elles constituent des axes possibles pour une politique de paysage à l'échelle du département.

Préservation et valorisation des grands espaces de nature
- grand espace forestier à préserver
- site phare à préserver
- site phare à gérer entre fréquentation et préservation

Préservation des lignes de relief
- paysage de coteaux à préserver et à révéler
- paysage de coteaux à gérer et à maîtriser

Valorisation des paysages de l'eau
- espace naturel des vallées/bruch à préserver
- interface entre espace bâti et non bâti à gérer
- site phare à préserver
- site phare à gérer et à valoriser
- itinéraire piéton/cycle à préserver
- itinéraire piéton/cycle à valoriser
- itinéraire piéton/cycle à réhabiliter

Valorisation des paysages agricoles
- paysage agricole à préserver
- paysage agricole à gérer

Maîtrise de l'urbanisation paysagère
- zone de croissance urbaine à maîtriser
- paysage d'entrée de ville à réhabiliter
- commune à forte valeur patrimoniale

Gestion et maîtrise des paysages d'infrastructures
- itinéraire/route à préserver
- itinéraire/route à valoriser
- itinéraire/route à réhabiliter

LES GRANDS ENJEUX DE PAYSAGE DU BAS-RHIN

Préserver et valoriser les grands espaces de nature

Le massif forestier des Vosges, de même que la forêt de Haguenau, représente des espaces de respiration, d'évasion, de loisirs des Bas-Rhinois et un potentiel touristique important à plus grande échelle. C'est aussi une ressource économique et écologique importante qu'il convient de préserver.

Les enjeux consistent à :

- préserver et valoriser la qualité des grands paysages forestiers ;
- préserver et valoriser les sites naturels emblématiques et les itinéraires phares (Donon, mont Ste-Odile, château du Haut-Koenigsbourg, village perché de la Petite Pierre...) ;
- veiller au bon équilibre entre préservation écologique, développement économique et développement touristique, notamment sur certains sites phares (Champ du feu, cascade du Nideck).

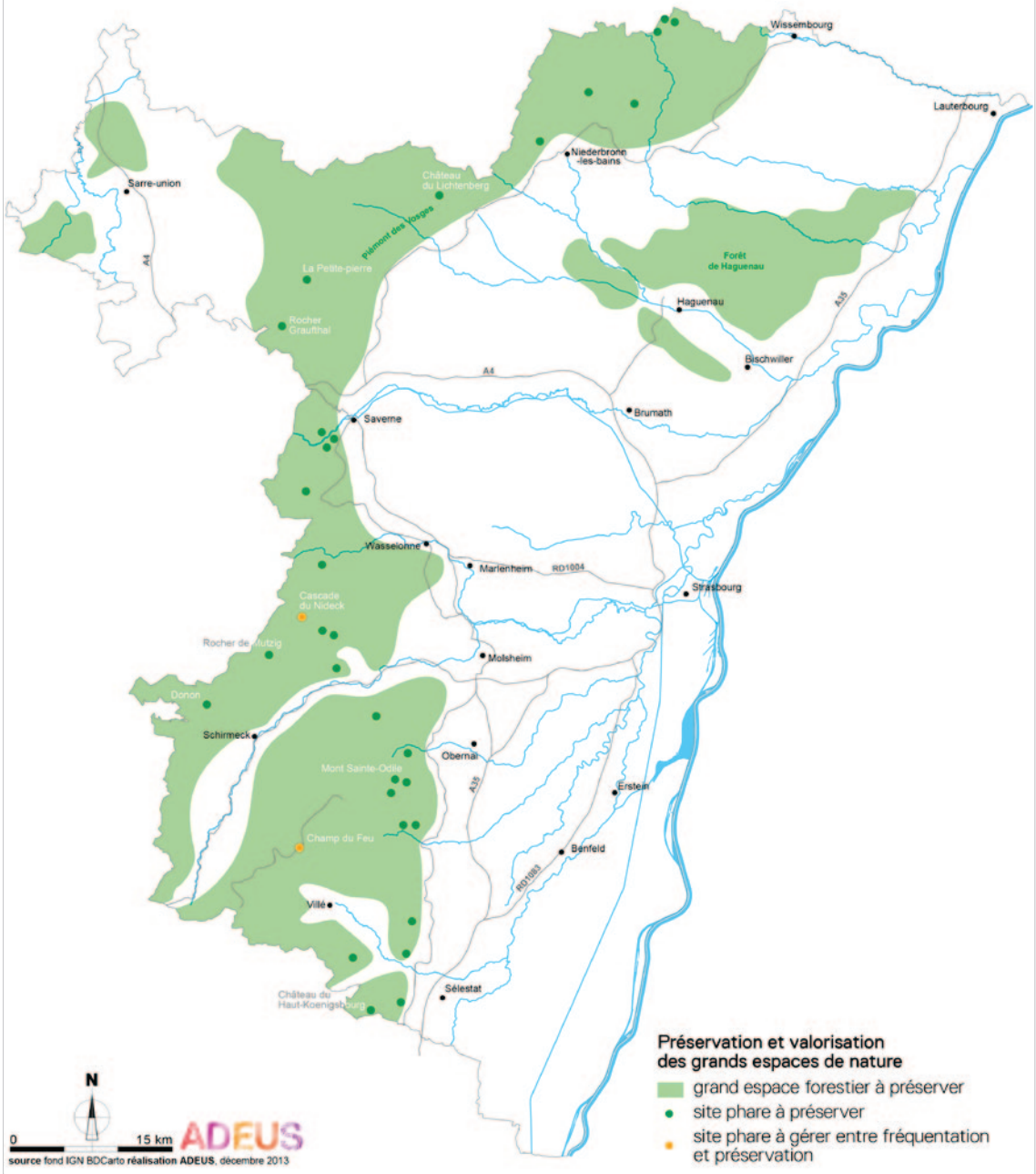

Préserver et valoriser la qualité des paysages de relief

Les coteaux et lignes de crête sont des lignes structurantes du paysage. Le piémont des Vosges, avant-plan du massif vosgien, est particulièrement riche en termes de paysage par sa diversité et l'imbrication des formes bâties et cultivées, par sa visibilité à partir de la plaine et par sa dimension emblématique à l'échelle du département. Les coteaux, recherchés pour la qualité des points de vue qu'ils offrent, voient la qualité de leurs paysages menacée par l'urbanisation diffuse qui les mite.

Les enjeux consistent à :

- préserver la lisibilité et la qualité des paysages de coteaux, des lignes de crêtes, des buttes et des sommets ;
- préserver et valoriser les itinéraires de découverte des paysages de coteaux et de montagne ;
- gérer et réhabiliter la lisibilité des paysages au niveau des bourgs et villes positionnés à l'interface piémont/vallée ;
- maîtriser le mitage des coteaux et flancs de vallée.

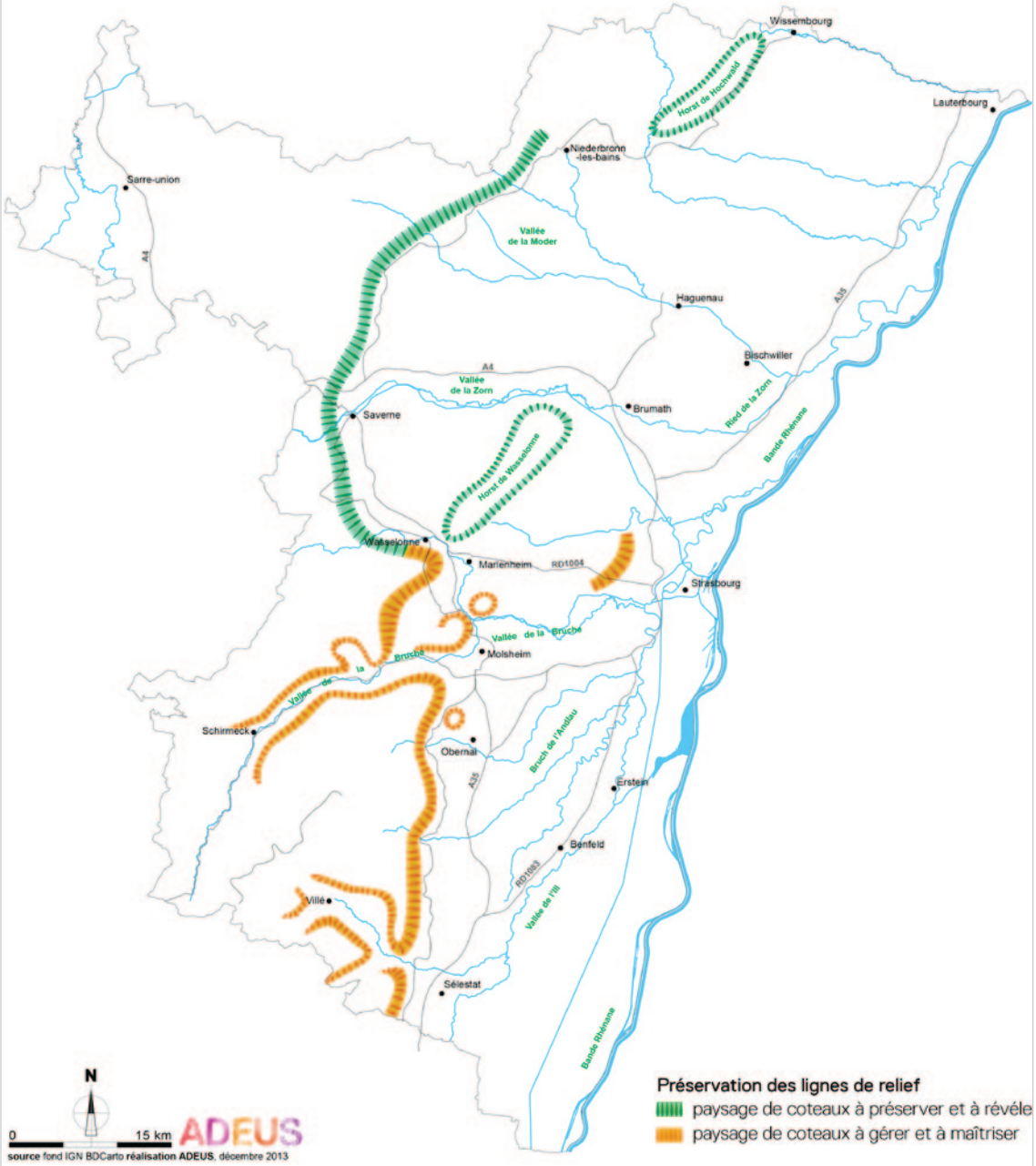

Valoriser et faire évoluer les paysages de l'eau

L'eau fonde, structure, anime les paysages du Bas-Rhin. Les paysages de l'eau constituent la trame des espaces naturels et la charpente des paysages urbains du département.
Par leur structuration en réseau, et la proximité des grands axes d'urbanisation du territoire, les grandes vallées constituent un potentiel important pour développer un réseau de trame verte et bleue et structurer le territoire post-carbone.

Aujourd'hui cependant, les paysages de vallées sont parmi les plus détériorés ; le Rhin, l'Ill et la Bruche qui sont des éléments d'identité majeurs du territoire sont peu présents dans l'imaginaire collectif.

Les enjeux consistent à :

- pérenniser la richesse et la diversité paysagère et écologique des vallées, ried, bruch ;
- reconnaître aux vallées principales un rôle clé dans l'organisation urbaine de demain ;
- gérer l'interface des vallées avec l'urbanisation et maîtriser les extensions urbaines et leur fragmentation ;
- préserver, révéler et valoriser les paysages de l'eau en particulier sur les cours d'eau les plus structurants à l'échelle du département :
  - sites à préserver et à valoriser (delta de la Sauer, Ile de Rorschollen, plan d'eau de Plobsheim, île de Rhinau...) ;
  - itinéraires à préserver et à valoriser (digue du Rhin, canaux Marne-au-Rhin, Rhône-au-Rhin, Bruche, glacis et ellipse insulaire de Strasbourg).

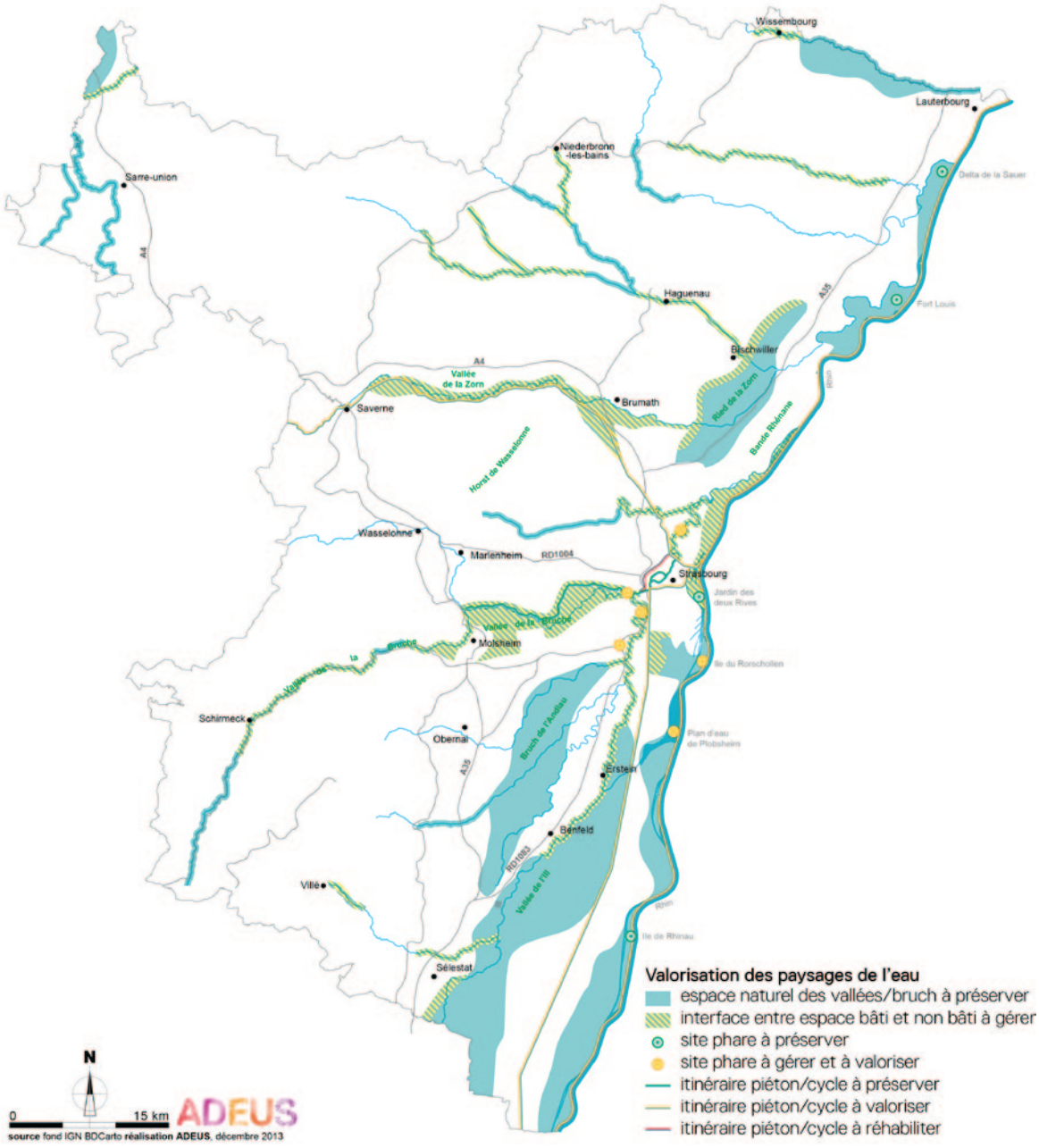

Préserver et pérenniser la qualité des paysages agricoles

Les paysages agricoles sont les espaces de vie d'une très grande partie de la population du Bas-Rhin. Ils sont recherchés pour leur qualité et font partie de l'image du département.

Pourtant, ils subissent une transformation inexorable liée notamment à la forte expansion urbaine de ces dernières décennies, mais aussi aux politiques agricoles qui rationalisent l'agriculture selon la logique du marché international.

Les enjeux consistent à :

- préserver la richesse et l'identité des paysages agricoles dans leur diversité ;
- accompagner leur évolution dans un contexte de périurbanisation ;
- revaloriser les paysages agricoles appauvris.

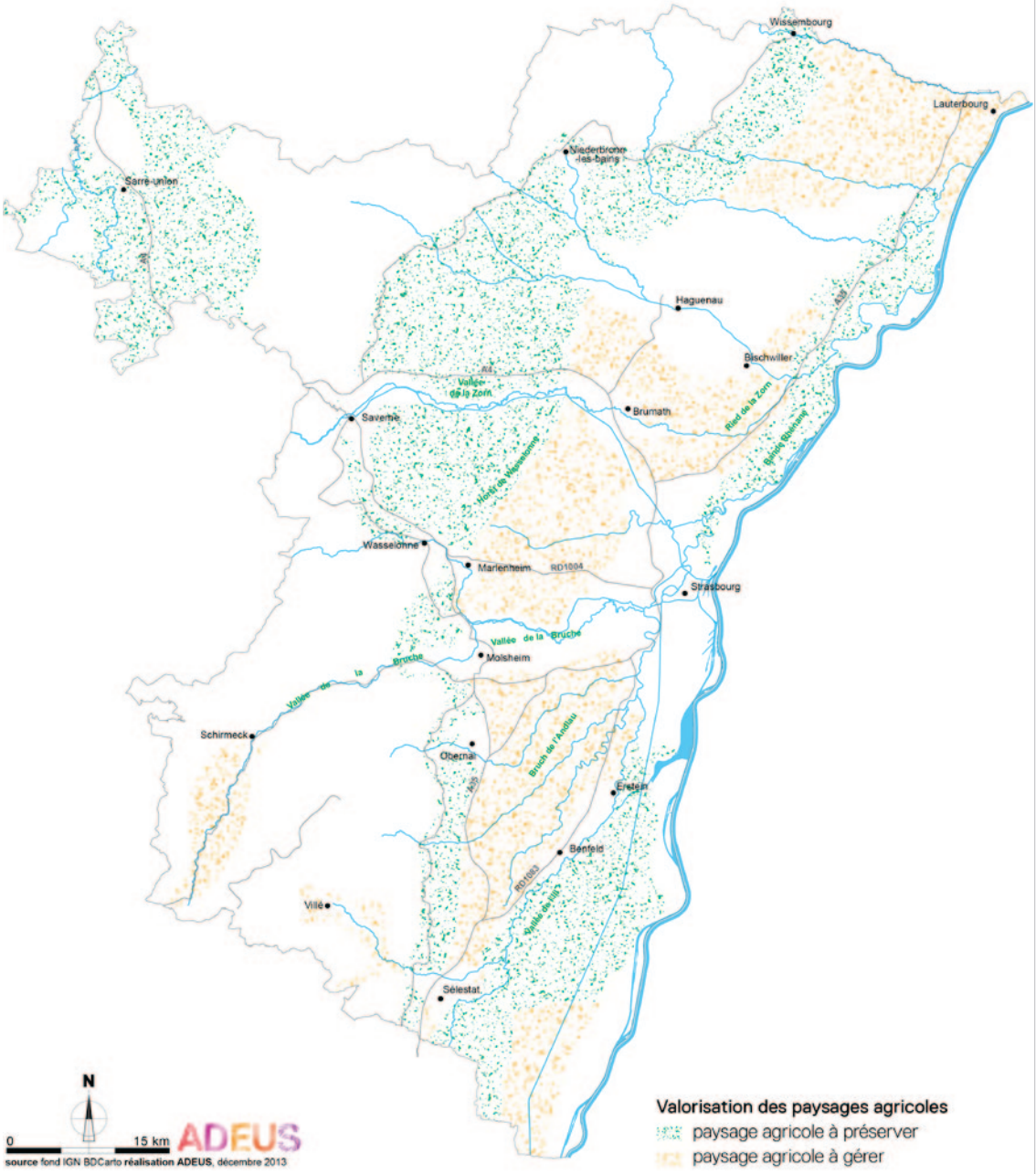

Maîtriser et gérer l'urbanisation

L'étalement urbain généralisé sur le territoire du Bas-Rhin marque fortement et de manière irréversible ses paysages. Il consomme les espaces agricoles, banalise et dégrade le paysage par la standardisation des formes urbaines et la médiocrité architecturale des constructions et par un développement sans relation avec le socle naturel du territoire.

Les enjeux consistent à :

- maîtriser et contenir l'urbanisation en arrêtant des limites durables ;
- aménager ces limites en développant une lisière conçue comme un espace de relation et de projet entre espaces bâtis et espaces agricoles ou naturels ;
- maîtriser le développement et la qualité des zones d'activités et commerciales ;
- préserver des coupures vertes entre les bourgs et éviter les urbanisations linéaires ;
- identifier et préserver les sites urbains de grande qualité architecturale et urbaine ;
- identifier et valoriser le patrimoine industriel et militaire ayant un intérêt architectural.

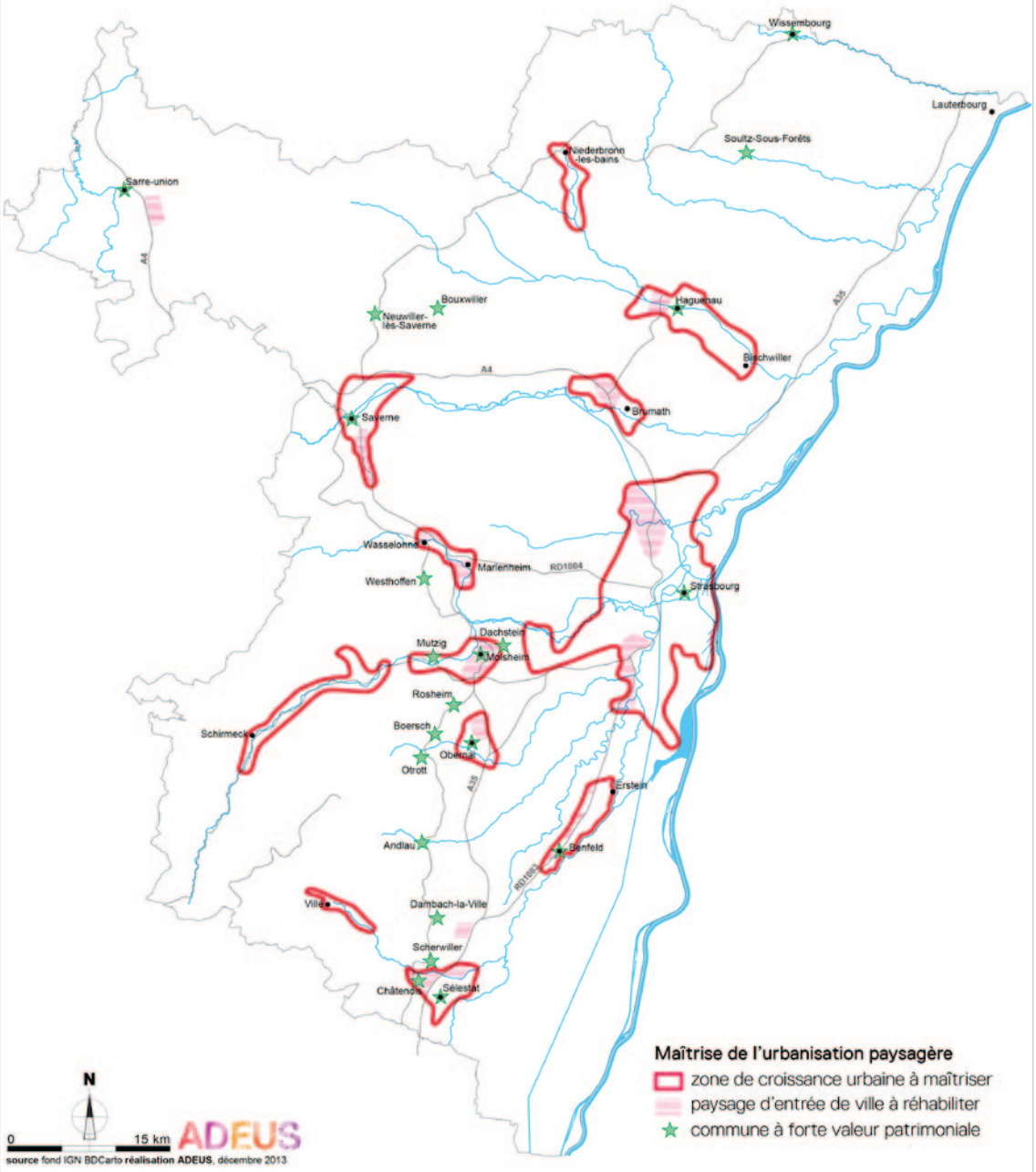

Gérer les paysages d'infrastructures

Les infrastructures sont des vecteurs de découverte du territoire. Certaines routes sont emblématiques et participent à la valorisation des paysages traversés, d'autres donnent à voir des paysages dégradés. A travers la problématique des paysages d'infrastructures se pose la question des entrées de ville, de l'insertion des nouvelles infrastructures et de la valorisation des paysages par les infrastructures.

Les enjeux consistent à :

- révéler, à partir des réseaux de déplacement les structures du grand paysage ;
- reconnaître la valeur des itinéraires qui donnent à lire le paysage ;
- réhabiliter les paysages routiers dégradés (RN 1083, déviations et contournement de Marlenheim, Molsheim…) ;
- requalifier les entrées de ville dégradées (Brumath, Molsheim, Sélestat, agglomération de Strasbourg, Saverne, Marlenheim, Wasselonne, Obernai) ;
- traiter l'intégration paysagère des nouvelles infrastructures.

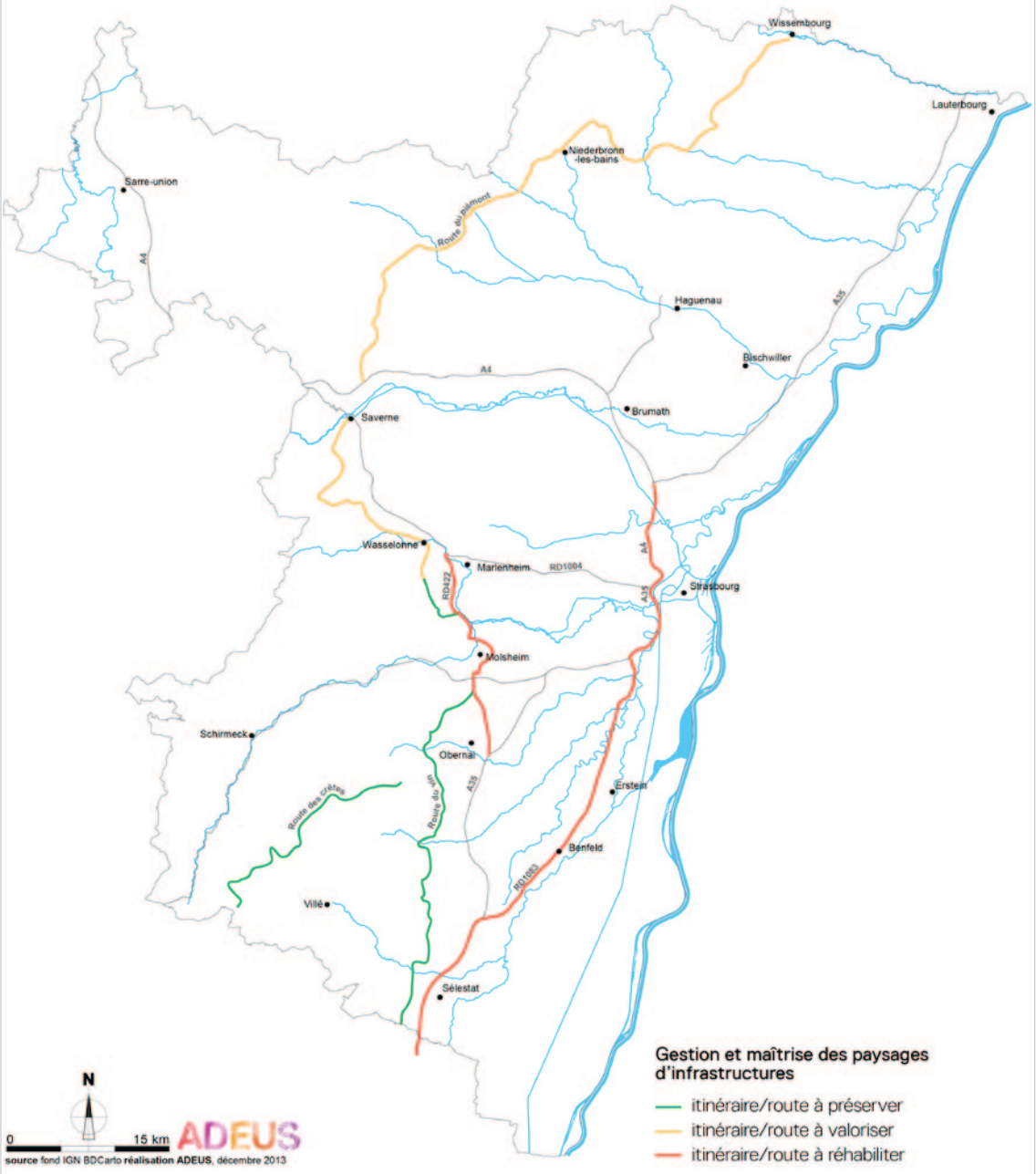

Bibliographie

Les travaux ADEUS

- **Référentiel paysager du Bas-Rhin, synthèses :**
  - Secteur Grand Ried, janvier 2007
  - Secteur Plat Pays d'Erstein, Bruch de l'Andlau, décembre 2009
  - Secteur Vallée de la Bruche, mars 2010
  - Secteur Kochersberg, septembre 2011
  - Secteur Ried Nord, décembre 2011
  - Secteur Piémont viticole, décembre 2011
  - Secteur CUS, janvier 2012
  - Secteur Piémont du Nord et Outre-Forêt, mars 2012
  - Secteur Alsace Bossue, mars 2013
  - Secteur Collines et deltas entre Zorn et Moder, octobre 2013
  - Secteur Vosges, décembre 2013

  http://www.adeus.org/productions/referentiel-paysager-du-bas-rhin

- **Référentiel paysager du Bas-Rhin, documents techniques :**
  - Secteur Grand Ried, Rapport final, décembre 2006
  - Secteur Pays plat d'Erstein-Bruch de l'Andlau, janvier 2009
  - Secteur Vallée de la Bruche, janvier 2009
  - Secteur Ried Nord, décembre 2009
  - Secteur Kochersberg, janvier 2010
  - Secteur CUS, mars 2011
  - Secteur Piémont viticole, présentation décembre 2011
  - Secteur Collines et Deltas entre Zorn et Moder, présentation octobre 2012
  - Secteur Piémont du Nord et Outre Forêt, Document final, octobre 2012
  - Secteur Alsace Bossue, Document final, mars 2013
  - Secteur Vosges, présentation, avril 2013

- **Plan vert de la communauté urbaine de Strasbourg, mars 1996**
- **Révéler le territoire par le paysage, les notes de l'ADEUS n° 10, septembre 2010**
- **Imaginer le territoire post-carbone à partir du paysage, Les Cahiers, n°159, IAU Île de France, septembre 2011**
- **Le Territoire paysage, les notes de l'ADEUS n° 68, décembre 2011**

Autre bibliographie

- **Carnet des paysages du Bas-Rhin, éléments d'orientation pour les plantations de bords de routes, Atelier ENSP 1998, 263 p.**
- **Des Hommes et des territoires. Vers une vision partagée des paysages, Conseil Général du Bas-Rhin, novembre 2004, 21 p.**
- **Le paysage c'est l'affaire de tous. 20 années d'actions paysagères en Haute-Bruche, Communauté de communes de la Haute Bruche, Cd-rom, 2005**
- **Le territoire archipel : l'aménagement par le paysage, Bertrand Folléa, conférence, juin 2013**
- **Atlas des paysages de la Gironde, Conseil général de la Gironde,** http://atlas-paysages.gironde.fr
- **Atlas des paysages du Languedoc Roussillon, DREAL Languedoc Roussillon,** http://atlas.dreal-languedoc-roussillon.fr
- **Atlas régional des paysages de l'Alsace, DREAL Alsace, en cours**
- **Les outils des paysages, Conseil Général du Bas-Rhin, 11 fiches**

L'équipe de travail associée aux sept années de la démarche

Le référentiel paysager a été réalisé par l'ADEUS et suivi par un comité technique du Conseil général du Bas-Rhin. Il a été amorcé en 2006 après un premier travail intitulé : une méthode pour élaborer une approche globale des paysages du Bas-Rhin. Depuis lors, de nombreuses personnes y ont été associées, qui ont contribué à faire avancer cette réflexion.

Cette équipe, évolutive au fil des ans, se compose de :

- **ADEUS** : Sylvie Blaison (chef de projet), Yves Gendron (DGA), Pauline Barral, Fanny Chailloux, Fabienne Commessie, Nicolas Daval, Karin Gaugler, Stéphane Hamm, Jean Isenmann, Myriam Jeanniard, David Marx, Sophie Monnin, Maryline Roussette, Alexandre Thévenot
- **Conseil général du Bas-Rhin** : Jacky Marnot-Houdayer (chef de projet 2006-2012), Emmanuelle Planchon (chef de projet 2013), Marie-Claude Lemmel (directeur de projet 2006-2012), Dominique Steinmetz (directeur de projet 2013), Didier Bossard, Jacques Fassnacht, Benoît Gaugler, Frédéric Giere, Claude Werlé, Elodie Wipf
- **CAUE** : Jean-Marc Biry (DG), Pascale Hermann
- **DDE, DIREN** : Claude Nicloux, Bertrand Folléa (paysagiste conseil DDE)
- **Région Alsace** : Clara Jezewsky-Bec
- **CUS :** Pierre Kuntzmann

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Sylvie Blaison (chef de projet), Fabienne Commessie, Jean Isenmann, David Marx, Maryline Roussette**
N° projet : **1.2.7.1** - Photos : **Barral, Blaison, Commessie, Delahaye, Gaugler, Hauser, Isenmann, Locoge, Ruf, Thevenot/ADEUS** - Mise en page : **Jean Isenmann**
© ADEUS

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org